

# Recensement de la population en Nouvelle-Calédonie en 2009

## 50 000 habitants de plus en 13 ans

Pascal Rivoilan et David Broustet, Institut de la statistique et des études économiques de Nouvelle-Calédonie

**E**n Nouvelle-Calédonie, 245 580 habitants ont été recensés en 2009. Depuis les années 1980-1990, l'augmentation de la population ralentit, mais reste soutenue avec 1,7 % d'habitants en plus par an entre 1996 et 2009. La croissance démographique résulte à 85 % du solde naturel et à 15 % du solde migratoire apparent. La population croît fortement dans la province Sud (+ 2,3 % par an en moyenne entre 1996 et 2009) et modérément dans la province Nord (+ 0,7 %). En revanche, les Îles Loyauté perdent des habitants (- 1,3 %).

La moitié de la population a moins de 30 ans mais l'importance relative des personnes âgées augmente.

Deux habitants de Nouvelle-Calédonie sur trois vivent dans l'agglomération du Grand Nouméa. Trois sur quatre sont nés en Nouvelle-Calédonie. Deux sur cinq appartiennent à la communauté kanak.

Les ménages sont composés de moins en moins de personnes, mais ils sont de mieux en mieux équipés, même si des écarts entre provinces subsistent.

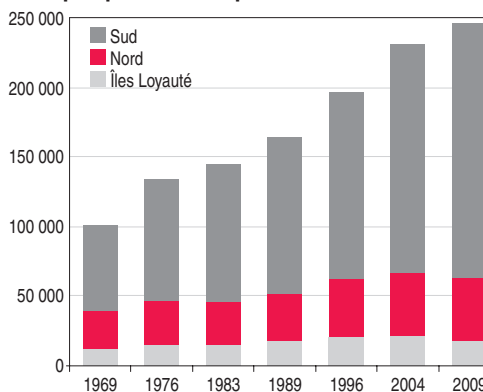
Avec 245 580 habitants recensés au 27 juillet 2009, la population de la Nouvelle-Calédonie a augmenté de 6,4 % par rapport à 2004. Elle a progressé de 25 % par rapport à 1996 (carte), soit 1,7 % par an en moyenne. Cette croissance est plus faible que lors des périodes précédentes : + 2,6 % entre 1989 et 1996 et + 2,1 % entre 1983 et 1989 (graphique 1). Elle reste cependant plus élevée qu'en Polynésie française (+ 1,2 %), en métropole (+ 0,6 %) ou à Wallis et Futuna (- 2,1 %).

### Une croissance démographique toujours soutenue mais plus lente

L'augmentation de la population de la Nouvelle-Calédonie entre 1996 et 2009 est due pour 85 % au solde naturel (*définitions*), c'est-à-dire à l'excédent des naissances sur les décès. Cependant, la baisse de la natalité ralentit la croissance démographique : l'indice conjoncturel de fécondité (*définitions*) est passé de 3,2 enfants par femme en 1990, à 2,2 en 2007.

Le solde migratoire apparent (*définitions*) contribue pour 15 % à la croissance démographique (*encadré*). Durant les années 1980, les arrivées sur le Caillou ont été peu nombreuses. Entre 1989 et 1996, leur rythme a repris, puis, porté par le dynamisme économique de l'industrie minière, il a accéléré au début des années 2000. Ainsi, entre 2004 et 2009, 18 500 personnes nées hors de la Nouvelle-Calédonie s'y sont installées ; elles sont originaires de métropole pour la plupart (75,5 %), mais aussi de l'étranger (17,3 %), de Wallis et Futuna (4,9 %) ou de Polynésie française (2,3 %). Malgré le nombre croissant de départs de jeunes Calédoniens, notamment pour poursuivre des études supérieures, la Nouvelle-Calédonie est l'un des rares pays de l'Océanie dont le solde migratoire est positif.

① Population de la Nouvelle-Calédonie par province depuis 1969



Source : Insee-Isee, recensements de la population.

## Transition démographique depuis les années 1990

En 2009, la moitié des Calédoniens ont moins de 30 ans : la population reste jeune mais, avec la transition démographique amorcée dans les années 1990, elle commence à vieillir. En 13 ans, la part des moins de 20 ans perd plus de cinq points (34,4 % en 2009, contre 39,6 % en 1996), alors que la proportion des 60 ans et plus en gagne presque quatre (11,2 % en 2009, contre 7,5 % en 1996).

La forme triangulaire de la pyramide des âges (*graphique 2*) reflète la jeunesse de la population, mais le rétrécissement de sa base témoigne du recul de la fécondité. Le sommet de plus en plus large illustre le vieillissement progressif de la population, symptomatique de la transition démographique (*définitions*) que traverse la Nouvelle-Calédonie depuis le milieu des années 1990. L'évolution de l'espérance de vie à la naissance témoigne également de l'allongement de la vie : elle est passée de 70 à 76 ans entre 1990 et 2007. Enfin, le creux des classes d'âge de 20 à 35 ans est dû au recul des naissances durant les années 1980 et à une émigration de plus en plus fréquente pour les études ou la formation.

## Deux Calédoniens sur trois vivent dans le Grand Nouméa

Depuis 1996, la croissance de la population est forte au Sud (+ 2,3 % par an), moyenne dans le Nord (+ 0,7 %), et négative aux Îles Loyauté (- 1,3 %) (*tableau 1*).

En 2009, trois Calédoniens sur quatre vivent en province Sud et deux sur trois dans la zone urbaine du Grand Nouméa. La capitale et sa périphérie (Le Mont-Dore, Dumbéa et Païta) continuent de polariser l'essentiel des migrations externes, mais aussi internes en provenance des Îles Loyauté et de la côte est de la province Nord (*tableau 2*). En 13 ans, la population nouméenne a augmenté de 21 000 personnes, soit + 1,9 % par an. 70 % des immigrants choisissent Nouméa pour s'installer. Si la densité de la Nouvelle-Calédonie est faible (13,2 habitants par km<sup>2</sup>), celle de Nouméa dépasse les 2 100 habitants par km<sup>2</sup>.

Le Mont-Dore, deuxième commune la plus peuplée, a néanmoins une croissance

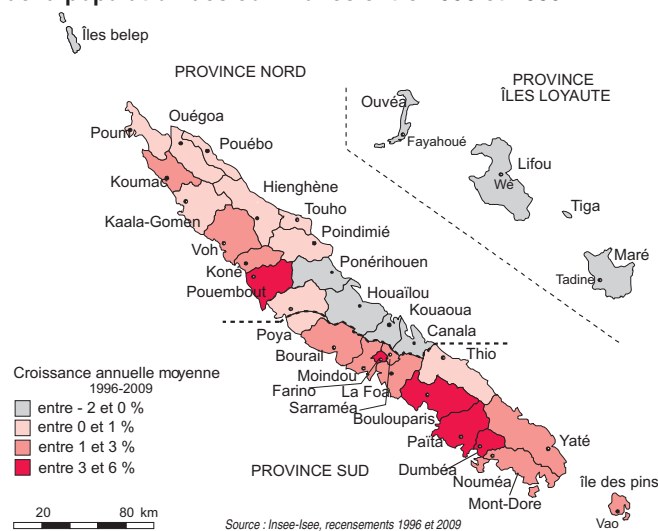
moins rapide que le reste du Grand Nouméa (+ 1,7 % par an, contre + 2,4 %). Les croissances annuelles records de Païta (+ 5,7 %) et de Dumbéa (+ 4,7 %) reflètent l'expansion périurbaine vers le Nord de la presqu'île nouméenne. La population de ces deux communes a doublé en 13 ans. À l'inverse, les Îles Loyauté ont perdu 3 500 habitants en 13 ans, soit un résidant sur sept. Maré, Lifou et Ouvéa connaissent les plus fortes baisses de l'archipel. La population de la province Nord progresse de 3 700 habitants par rapport à 1996, mais le contraste entre les versants reste très marqué. Elle n'augmente que sur la côte ouest, autour de la zone minière Voh-Koné-Pouembout et de Koumac. Sur la côte est, les communes au sud se dépeuplent (de Ponérihouen à Canala) et celles au nord ne progressent que faiblement. Enfin,

dans la partie rurale de la province Sud, la croissance annuelle de toutes les communes est supérieure à 1 %, sauf à Thio où la population reste stable.

## Trois habitants sur quatre sont nés sur le Caillou

En 2009, 75,6 % des habitants sont nés en Nouvelle-Calédonie, 15,0 % en métropole ou dans un département d'outre-mer (DOM), 5,2 % à l'étranger, 2,9 % à Wallis et Futuna et 1,3 % en Polynésie française. En vingt ans, la part des natifs a reculé de deux points et demi, alors que celle des personnes nées en métropole ou dans un DOM en a gagné quatre. Plus de 90 % des 60 000 habitants nés en dehors de la Nouvelle-Calédonie sont installés dans le Grand Nouméa. Les

### Évolution de la population des communes entre 1996 et 2009



### 1 Évolution de la population de la Nouvelle-Calédonie et répartition par âge

	1996		2009		Évolution en % (moyenne annuelle)	Répartition par âge en 2009		
	Effectif	Effectif	Effectif	%		Moins de 20 ans	De 20 à 59 ans	60 ans et plus
Îles Loyauté	20 877	17 436	17 436	7,1	- 1,3	42,0	47,9	10,1
Nord	41 413	45 137	45 137	18,4	0,7	37,0	53,6	9,4
Sud	134 546	183 007	183 007	74,5	2,3	33,0	55,3	11,7
dont Grand Nouméa	118 823	163 723	163 723	66,7	2,4	32,8	55,6	11,6
<b>Nouvelle-Calédonie</b>	<b>196 836</b>	<b>245 580</b>	<b>245 580</b>	<b>100,0</b>	<b>1,7</b>	<b>34,4</b>	<b>54,4</b>	<b>11,2</b>

Source : Insee-Isee, recensements de la population.

### 2 Solde migratoire interne et arrivées externes par région de 2004 à 2009

	Arrivées internes	Départs internes	Solde interne	Arrivées externes
Îles Loyauté	952	2 649	- 1 697	239
Nord-Est	1 201	2 356	- 1 155	456
Nord-Ouest	1 635	1 468	167	986
Grand Nouméa	6 313	3 833	2 480	17 800
Sud rural	1 850	1 645	205	764
<b>Total</b>	<b>11 951</b>	<b>11 951</b>	<b>0</b>	<b>20 245</b>

Lecture : de 2004 à 2009, 952 personnes vivant en Nouvelle-Calédonie et 239 vivant hors du territoire se sont installées dans les Îles Loyauté ; 2 649 personnes ont quitté les Îles Loyauté pour aller vivre ailleurs en Nouvelle-Calédonie.

Source : Insee-Isee, recensement de la population 2009.

non-natifs représentent 30,9 % de la population totale de la province Sud, 6,7 % de la province Nord et 2,4 % des Îles Loyauté. Ils sont plus âgés : 42 ans en moyenne, soit 11 ans de plus que l'ensemble des Calédoniens. La moitié des non-natifs indiquent être arrivés après 1997.

### Estimer appartenir à une ou plusieurs communautés

En 2009, 40,3 % des habitants de Nouvelle-Calédonie déclarent appartenir à la communauté kanak (99 100 personnes). La deuxième communauté la plus représentée est celle des Européens : 29,2 % des déclarations, soit 71 700 personnes. Suivent les Wallisiens et Futuniens, avec 8,7 % (21 300 personnes). Regroupées,

les autres communautés identifiées représentent 7,3 % de la population totale : Tahitiens (2,0 %), Indonésiens (1,6 %), Vietnamiens (1,0 %), Ni-Vanuatu (0,9 %), autres Asiatiques (0,8 %) et autres (1,0 %). 8,3 % de la population déclarent appartenir à plusieurs communautés ou être métis. Enfin, 5 % déclarent appartenir à la communauté « calédonienne », refusant ainsi de choisir parmi les communautés proposées. Et les 1,2 % restants n'ont rien déclaré.

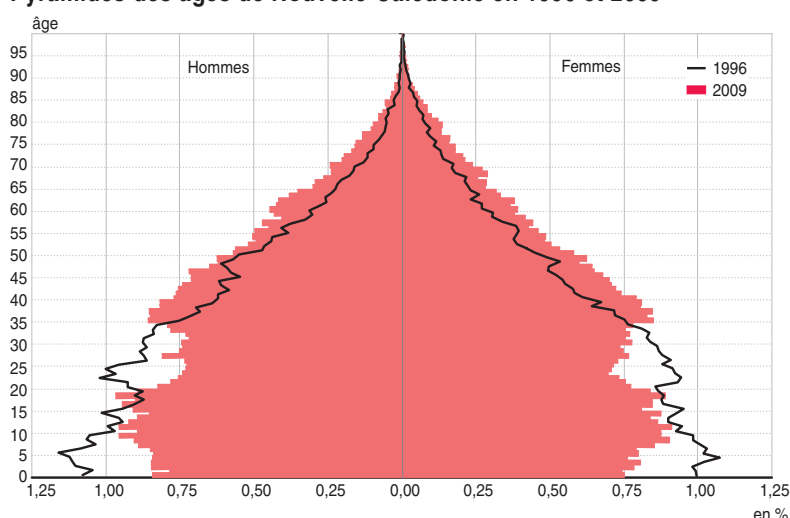
Dans la province Sud, la communauté européenne est la plus importante (35,9 %), devant les Kanak (26,7 %), les Wallisiens et Futuniens (11,4 %) et les personnes ayant déclaré appartenir à deux communautés ou davantage (communautés multiples, 9,7 %). Toutes les communautés vivent à plus de 90 % dans la province Sud, sauf les Kanak qui

y résident pour 50 %. En province Nord, 73,8 % de la population appartient à la communauté kanak, 12,7 % à la communauté européenne et 5,7 % à plusieurs communautés. Enfin, les Îles Loyauté restent presque exclusivement habitées par des Kanak (96,6 %).

Le vieillissement de la population se poursuit au sein de chaque communauté : entre 1996 et 2009, l'âge moyen est passé de 25 à 29 ans dans les communautés kanak et wallisienne, et de 32 à 37 ans dans la communauté européenne.

La question sur la communauté d'appartenance, posée de longue date lors des recensements de Nouvelle-Calédonie, ne l'avait pas été en 2004. Elle a été réintroduite en 2009 sous une nouvelle formulation, différente de celle du recensement de 1996, permettant un choix multiple parmi les huit communautés proposées et d'apporter des précisions pour la neuvième modalité « Autre ». Ainsi, en 2009, le nombre relatif de « panachages » déclarés et de non-réponses ne permet pas le suivi immédiat de l'évolution communautaire par rapport au recensement de 1996. Cependant, en 2009, les Kanak plus les Kanak métissés représentent 44,3 % de la population, les Européens plus les Européens métissés 33,9 % et les Wallisiens et Futuniens plus les Wallisiens et Futuniens métissés 10,4 %. En 1996, la part des Kanak était de 44,1 %, celle des Européens de 34,1 % et celle des Wallisiens et Futuniens de 9,0 %.

## ② Pyramides des âges de Nouvelle-Calédonie en 1996 et 2009



Lecture : les hommes de 60 ans représentent 0,31 % de la population totale en 1996 et 0,45 % en 2009.  
Source : Insee-Isee, recensements de la population.

### Une évaluation des migrations calédoniennes

Les mouvements migratoires vers ou depuis un pays ou un territoire ne peuvent pas être mesurés à partir des seuls recensements de la population. L'Insee et l'Isee ont évalué les flux migratoires externes de la Nouvelle-Calédonie au cours des dernières années en mobilisant les recensements de la population depuis 1989 et d'autres sources statistiques (état civil, trafic aérien, recensements d'autres territoires, ...).

La différence entre les entrées en Nouvelle-Calédonie et les sorties (solde migratoire global) est estimée à 900 personnes en plus par an entre 2004 et 2009. C'est plus que la valeur moyenne de la période 1996-2004 (+ 500 personnes par an), mais moins qu'au cours des

années 1989-1996 (+ 1 200 personnes par an).

Entre 2004 et 2009, 4 200 non-natifs seraient arrivés sur l'archipel en moyenne chaque année et 2 600 en seraient partis, soit un turn-over important. Quant aux natifs de Nouvelle-Calédonie, 1 700 en seraient partis et 1 000 y seraient rentrés par an en moyenne durant la même période. Le bilan migratoire de la Nouvelle-Calédonie résulte de ces deux courants d'échanges : d'un côté, d'importantes arrivées et départs de non-natifs, fluctuant fortement selon les périodes, et d'un autre côté, un flux plus réduit mais croissant de jeunes Calédoniens partant temporairement, notamment vers la métropole et essentiellement pour poursuivre des études supérieures.

### Davantage de diplômés mais des clivages persistants entre communautés

Le niveau de formation générale des Calédoniens augmente. En 1996, un Calédonien sur six âgé de plus de 15 ans a le baccalauréat ; c'est le cas d'un sur quatre en 2004 et presque d'un sur trois en 2009. Parmi les 20-39 ans, la part des diplômés de l'enseignement supérieur double entre 1996 et 2009.

Au sein des jeunes générations, des déséquilibres communautaires subsistent parmi les diplômés. En 2009, 54,1 % des Européens ont le bac, contre 12,5 % des Kanak et 14,2 % des Wallisiens et Futuniens. Dans l'enseignement supérieur, le constat est encore plus sévère : un jeune

Européen sur deux est diplômé de l'enseignement supérieur, contre un sur vingt dans les communautés kanak ou wallisienne.

### Des ménages plus petits et mieux équipés

De 1996 à 2009, alors que la population augmente de 25 %, le nombre de ménages (*définitions*) croît de 41 % : en effet, la taille moyenne des ménages continue de diminuer. En 2009, les ménages sont composés de 3,3 personnes, contre 3,5 en 2004, 3,8 en 1996 et 4,0 en 1989. Avec la baisse de la natalité et la décohabitation des jeunes générations, les familles deviennent plus petites dans toutes les provinces. La taille moyenne d'un ménage est de 4,3 personnes aux Îles Loyauté, 3,6 en province Nord et 3,2 en province Sud.

En 2009, 62,1 % des ménages sont propriétaires de leur logement, soit deux points de plus qu'en 1996 ; 31,2 % sont locataires et 6,7 % sont logés gratuitement. Le parc locatif est principalement

implanté dans le Grand Nouméa où près d'un ménage sur cinq loue un logement social. Les constructions provisoires représentent plus de 3 % du parc de logements et sont concentrées sur Nouméa et Dumbéa. Les squats, habitats précaires construits sur le foncier public, regroupent 5 300 personnes contre 6 000 en 2004. Les habitants des squats sont essentiellement issus des communautés kanak et wallisienne.

Le confort des foyers s'élève, mais des écarts entre provinces subsistent (*tableau 3*). Si seulement la moitié des ménages disposent d'un téléphone fixe, neuf sur dix ont au moins un téléphone mobile. Le nombre de familles ayant un ordinateur a augmenté de 20 points depuis 2004. Ce sont les familles de la province Sud qui sont les mieux équipées : deux familles sur trois ont un ordinateur, contre une sur trois en province Nord et une sur cinq aux Îles Loyauté. Le nombre de foyers ayant un accès internet est passé de 21,3 % à 37,7 % en cinq ans. C'est également dans la province Sud que l'accès à internet est le plus fréquent. 77 % des ménages possèdent

au moins une voiture en 2009, contre 70,9 % en 1996. Plus d'un tiers des foyers a au moins deux voitures. Enfin, un ménage calédonien sur dix possède un bateau à moteur.

### Définitions

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Le **solde migratoire** est la différence au cours d'une période donnée entre le nombre de personnes entrées sur le territoire et le nombre de personnes sorties de ce territoire, quel que soit leur lieu de naissance. La variation totale de population a deux composantes : le solde naturel et le solde migratoire. Le solde migratoire est déterminé ici par différence entre la variation de la population et le solde naturel. On parle dans ce cas de **solde migratoire apparent**.

L'**indicateur conjoncturel de fécondité** mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

La **transition démographique** désigne le passage d'un régime démographique traditionnel, où la fécondité et la mortalité sont élevées, à un régime où la natalité et la mortalité sont beaucoup plus faibles.

Un **ménage**, au sens statistique, est défini comme l'ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Un ménage peut ne comprendre qu'une seule personne.

### Bibliographie

Rivoilan P., « Images de la population 2004 », *Synthèse* n° 12, Insee, juillet 2009.  
Royer J.-F., « Les flux migratoires externes de la Nouvelle-Calédonie de 1989 à 2009 », *Document de travail*, Insee, février 2011.  
Ahmed-Michaux P., Roos W., « Images de la population de la Nouvelle-Calédonie - Principaux résultats du recensement 1996 », *Insee Résultats* n° 523, 1997.

(en %)

Part des ménages ayant...	Îles Loyauté	Nord	Sud	Nouvelle-Calédonie
un point d'eau individuel	95,8	90,6	98,4	97,0
une connexion au réseau général électrique	93,4	86,8	96,2	94,4
une baignoire ou une douche à l'intérieur	48,5	61,5	94,4	86,3
des wc intérieurs	46,2	61,1	94,2	85,9
une pièce climatisée	2,4	13,1	41,7	34,6
un réfrigérateur ou un congélateur	82,5	79,1	95,9	92,3
une machine à laver le linge	65,5	60,9	89,6	83,4
un téléphone fixe	24,1	29,9	56,5	50,2
un téléphone mobile	66,2	75,3	91,5	87,3
un ordinateur	19,0	32,1	64,2	56,3
un accès internet	5,8	14,2	45,1	37,7
une voiture	45,9	60,7	82,8	77,0
un deux-roues à moteur	4,7	2,6	7,7	6,7
un bateau à moteur	6,1	16,0	8,9	9,9

Source : Insee-Isee, recensement de la population 2009.

INSEE PREMIERE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : [www.insee.fr](http://www.insee.fr) (rubrique Publications)

Pour vous abonner aux avis de parution : <http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/default.asp?page=abonnements/liste-abonnements.htm>

### BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

À RETOURNER À : INSEE/CNGP, Service Abonnement - B.P. 402 - 80004 Amiens CEDEX 1  
Tél. : 03 22 97 31 70 Fax : 03 22 97 31 73

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIERE - Tarif 2011

Abonnement annuel :  81 € (France)  101 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : \_\_\_\_\_ Activité : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : \_\_\_\_\_ €.

Date : \_\_\_\_\_ Signature

Direction Générale :  
18, Bd Adolphe-Pinard  
75675 Paris cedex 14  
Directeur de la publication :  
Jean-Philippe Cotis  
Rédacteur en chef :  
Gilles Rotman  
Rédacteurs :  
L. Bellin, A.-C. Morin,  
C. Perrel, C. Pfister  
Maquette : C. Kohler  
Impression : Jouve  
Code Sage IP111338  
ISSN 0997 - 3192  
© INSEE 2011

